

Séance du 21 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 16 janvier 2020

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Matthieu ADELIN, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Didier MAURICE, Philippe SABOT, Laurent TALON.

Absents excusés : Lionel BEAUPERE, Séverine LANDRE, Amélie PEREIRA, Michelle LATOUR

Secrétaire de séance : Christophe RONGET

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

* Travaux dans les bâtiments communaux

A L'ORDRE DU JOUR

Antenne de la Dienne : pérennisation de la location de la parcelle ZL28

Monsieur le Maire présente la proposition de la société foncière VALOCIME. Cette jeune société prospecte auprès des propriétaires de parcelles sur lesquelles sont construites des antennes relais. Actuellement notre parcelle dispose d'une convention d'occupation avec TDF jusqu'en 2028 moyennant une redevance annuelle d'occupation de 3 860€, celle-ci augmentant en moyenne de 1.5% par an. La société VALOCIME s'engage sur une redevance de 6 500€ par an en 2028 si la commune signe une convention maintenant et s'engage à nous verser chaque année jusqu'en 2028 900€ par an correspondant à une réservation annuelle.

Le Conseil Municipal, méfiant par rapport à cette proposition préfère sécuriser sa convention actuelle d'autant plus que TDF pourrait s'engager sur un nouveau bail moyennant une redevance de 4 200€ par an et décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à la proposition de VALOCIME.

Budget principal investissement : devis pour les extincteurs

Suite au contrôle annuel des extincteurs équipant les bâtiments communaux, il s'avère que 9 d'entre eux ont dépassé l'âge de dix ans et ne sont plus conformes aux normes de sécurité. Il convient donc de les remplacer pour que tous les bâtiments accueillants du public soient équipés correctement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de SPARA protection pour un montant de 661.16€ HT. Cette dépense sera inscrite en section d'investissement du budget 2020.

Camping : appel à candidature pour le gardiennage et l'accueil au camping

Madame Sennepin faisant valoir ses droits à la retraite, un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'une personne sur ce poste. Etant sur un poste saisonnier, un contrat pour accroissement temporaire d'activité est proposé à raison de 21 heures par semaine entre début avril et fin octobre. Les missions : accueil, entretien des sanitaires et gardiennage Les candidatures doivent être envoyées avant le 20 février (possibilité de logement de fonction). Ce poste communal pourrait être éventuellement complété par un second poste communautaire pour la gestion du parc de mobil-homes.

Service technique : appel à candidature

Un poste d'agent polyvalent contractuel en CDD de 35 heures hebdomadaires va être créé pour les services techniques. Les missions : entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de la voirie, suivi et entretien des équipements, du matériel et des véhicules, conduite d'engin de chantier (tracteur tractopelle), permis B indispensable, connaissances en bricolage et permis poids-lourds souhaité, travail seul ou en équipe. Les candidatures devront être adressées à la mairie avant le 1^{er} mars

Travaux dans les bâtiments communaux

La façade de la mairie n'ayant pas pu être réalisée en 2019, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de lancer ces travaux et de les programmer au budget d'investissement 2020. Par ailleurs le toit de la sacristie étant en très mauvais état puisqu'un trou est en formation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de programmer ces travaux et de les inscrire au budget d'investissement 2020. Les devis et le plan de financement seront étudiés à la réunion de février

Questions diverses

Service technique : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Gaël BAUDIN agent du service technique a demandé une mise en disponibilité pour une durée d'un an à compter du 1^{er} février 2020.

Rencontre avec Monsieur et Madame PRETLOT : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec Monsieur et Madame PRETLOT. Ce jeune couple travaille sur la commercialisation d'un prototype d'hébergement de plein air la « Tiny house » (petite maison) qui sera exposée à la foire de Paris 2020. Suite à cette exposition, ils recherchent un lieu afin de pouvoir l'exposer et la faire découvrir au public.

Le camping de Pierrefitte pourrait être un lieu qui leur conviendrait du fait de la situation au centre de la France de Pierrefitte. Si cette exposition devait se confirmer, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que le camping puisse accueillir cette petite maison